

Avis d'enquête publique

Commune de 4250 – GEER

Modification du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)- Modification du régime d'assainissement de GEER

Le projet susmentionné est soumis à enquête publique en vertu des dispositions du livre 1^{er} du Code de l'Environnement, Partie III, Titre III, notamment les articles D29-1 à D29-19 et R41-1 à R41-6. La durée de l'enquête est de 45 jours.

Auteur de projet : SPGE , *Avenue de Stassart 14-16 à 5000 Namur*

Autorité compétente : le Gouvernement wallon

Le dossier comprenant la description du projet, un extrait de PASH et l'étude de l'organisme d'assainissement agréé peut être consulté à l'administration communale du 11/10/2021 jusqu'au 17/11/2021.

Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
11/10/2021	Adm. Communale de Geer, Rue de la Fontaine 1 à 4250 Geer le 17/11/2021 à 15H00	Service Urbanisme Rue de la Fontaine, 1 4250 GEER

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS de 8h30 à 11h30 et de 13h à 15h30 du lundi au vendredi, et le lundi jusqu' à 20h00** auprès du service Urbanisme, au 019/54.92.46

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communal dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès

- *De la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE)- Avenue de Stassart 14-16, 5000 Namur ou sur leur site : www.spge.be*

A Geer, le 05/10/2021

Pour le Collège,

Le Bourgmestre.
Sé) D. SERVAIS

La Directrice Générale
Sé) L. COLLIN